



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 24 FEVRIER 2015



Le budget du Conseil économique, social et environnemental est d'environ 38 millions d'euros par an. PHOTO ARCHIVES AFP

Une assemblée sur la sellette

Copinage, inutilité... Le Conseil économique, social et environnemental, « troisième assemblée du pays », est l'objet de nombreuses critiques

JULIEN ROUSSET
jrousset@sudouest.fr

Dans son dernier rapport annuel, rendu public le 11 février, la Cour des comptes analyse la gestion du Conseil économique, social et environnemental (1), le Cese (prononcer « Ceseu »). L'expertise des Sages de la rue Cambon se conclut sur ce constat implacable, strictement factuel : « En définitive, une vingtaine d'avis et rapports sont produits chaque année par le Conseil économique et social, qui dispose d'une administration de 140 agents, d'un budget annuel de

Souvent présenté comme « la troisième assemblée du pays », derrière l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique et social est né en 1958, avec la V^e République, qui l'investissait d'une noble mission : porter, dans le débat public, la voix des « forces vives », économiques, sociales, syndicales, du pays. Ses 233 membres ne sont pas élus ; ils sont désignés par les organisations syndicales, patronales et agricoles pour réfléchir sur la politique du gouvernement, en émettant des avis, en proposant des adaptations ou en explorant de nouvelles questions.

Réflexion de qualité

Le Cese produit des rapports approfondis. Il se trouve assez peu de personnes pour mettre en cause, sur le fond, la qualité de cette réflexion. Le problème, c'est que ces rapports n'ont que peu de lecteurs assidus et peu d'effets. On a l'impression d'une belle machine qui tourne à vide. « Les travaux du Cese ne sont pas ininté-

ressants, mais quasiment personne, au Parlement ou au gouvernement, ne les lit », note Hervé Mariton. Le député UMP de la Drôme réclame la suppression pure et simple du conseil, « une structure coûteuse, inutile, qui fonctionne de manière rigide, empesée ».

Trop peu de saisines

L'utilité du Cese est d'autant plus sujette à polémique que le gouvernement lui-même sollicite assez peu cette assemblée (cinq saisines en 2013, deux en 2012) dont, par conséquent, l'activité résulte la plupart du temps d'autosaisines. « Il y a un problème de notoriété de nos travaux, admet le Bordelais Hugues Martin, ancien bras droit d'Alain Juppé, devenu membre du Cese en 2010. Pourtant, on fait un boulot formidable ! » « Nous nous employons à mieux faire connaître notre production, sur Internet, dans les médias, auprès des parlementaires », explique Jean-Paul Delevoye, conscient des faiblesses du conseil qu'il pré-

sente. N'avait-il pas déclaré, lors de son entrée en fonction : « Nous avons cinq ans pour prouver notre utilité » ? Une utilité qui ne veut pas, pour lui, dire productivité : « On nous reproche de commettre peu de rapports, mais c'est un travail énorme, sur des thèmes pointus, il faut savoir prendre le temps de bien travailler, il n'est pas anormal qu'un rapport puisse demander un an de maturation. »

Retraites avantageuses

Au-delà du fond, les contempteurs du Cese fustigent ses moyens, qui semblent hérités d'une idée assez fastueuse de la République, peu en phase avec la sobriété budgétaire de ces années 2010 : 38 millions d'euros de budget, le palais d'Iéna, une indemnité de 3 768 euros brut mensuelle pour ses membres, des primes pour les agents accordées, selon la Cour des comptes, sur une « base juridique incertaine ». Et un régime de retraites avantageux : il prévoit une pension de 707 euros men-

suels pour les anciens membres, et de 1 126 euros pour ceux qui ont fait deux mandats. « Les retraites des anciens membres du Cese coûtent 11 millions d'euros chaque année : les conseillers contribuent à hauteur de 13,6 %, le Cese assume le reste, soit 86,4 % de cette somme », relève la Cour des comptes.

« Le Cese doit profondément se réformer s'il veut survivre »

Jean-Paul Delevoye promet d'équilibrer « d'ici à la fin de sa mandature » ce régime. « Le niveau des pensions va baisser, le niveau des cotisations va augmenter », assure-t-il. « Jean-Paul Delevoye a entamé des réformes importantes, il y avait énormément à faire, estime Hugues Martin. Je comprends qu'il y ait un débat sur l'utilité du conseil, j'entends les arguments sur son coût, mais, à côté des errements financiers du Sénat, ce n'est rien. Et, chez nous, tout est transparent ! » assure l'ancien élu bordelais, candidat malheureux aux sénatoriales en 2008.

« Des faits du prince »

Dernier point qui vaut au Cese d'être la cible des critiques : outre ses 233 membres, une cinquantaine de personnalités qualifiées siègent au palais d'Iéna, désignées par l'Élysée et Matignon. « Hochet, copinage, lot de consolation, rétribution pour services rendus... » entend-on souvent.

En 2010, la liste des personnalités choisies par Nicolas Sarkozy fut très controversée. On y trouvait de nombreux proches du président et de l'UMP : Raymond Soubie (son conseiller social), Ange Santini (maire de Calvi), Danièle Dussaussois (adjointe de Patrick Balkany à Levallois-Perret), Yves Urieta (allié à l'UMP pour barrer la route à François Bayrou aux municipales de Pau en 2008), Pierre Charon, Hervé Marseille (maire de Meudon qui avait cédé sa place au conseil d'administration de l'établissement public de la Défense à Jean Sarkozy)... ou Hugues Martin, proche d'Alain Juppé, qui parle sans détour de cette dimension politique des désignations. « À partir du moment où il y a des personnalités qualifiées, le pouvoir choisit plutôt des proches que des opposants. On l'a reproché à Nicolas Sarkozy mais il en a toujours été ainsi, quelle que soit la majorité. Ceci étant, le travail de l'assemblée n'est pas politisé, on laisse les étiquettes de côté. »

Ne faudrait-il pas supprimer ce collège des personnalités qualifiées ? Jean-Paul Delevoye ne dit pas non. « C'est vrai qu'il y a des faits du prince. Je propose qu'on nomme moins de personnalités qualifiées, mais qu'on sollicite certaines expertises extérieures ponctuellement, en fonction de nos thèmes de recherche. De toute façon, le Cese doit profondément se réformer s'il veut survivre. Le paradoxe, c'est qu'il me paraît plus que jamais nécessaire, dans notre société agitée, radicalisée, clivée, d'avoir un tel espace pour le dialogue et le temps long. »

Des conseils tous azimuts

■ La Cour des comptes note que le Conseil économique, social et environnemental est « confronté à une concurrence croissante des multiples structures de conseil ou d'expertise qui entourent le gouvernement : Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Conseil

supérieur de l'économie sociale, Commissariat général à l'égalité des territoires, Conseil de l'insertion par l'activité économique, Conseil national de la vie associative... ». Sans compter les grands cabinets de consulting privés qui ont développé une activité « secteur public ».

(1) Il ne faut pas confondre le Cese et les Ceser (Conseil économique, social, environnemental et régional), totalement indépendants du Cese, rattachés statutairement et budgétairement aux Régions et chargés d'émettre des avis sur des dossiers soumis par le Conseil régional.

Journée de l'Aquitaine au Salon de l'agriculture: la ruralité dans l'air du temps

À la veille d'une fusion avec ses voisines, la région Aquitaine affiche le poids d'une agriculture et d'une industrie agroalimentaire en phase avec son époque.



▲ Philippe Boutié (à g.) a reçu son prix des mains d'Alain Rousset pour sa production de stevia en Lot-et-Garonne.

© PHOTO THIERRY SUIRE

L'Aquitaine s'affiche en divers lieux du salon de l'Agriculture avec des produits de qualité et innovants. Difficile d'échapper, au long des allées, à la palette des aliments qui font de la région la première de France pour les AOC et autres IGP et pour les exportations de produits labélisés et de vins.



Avec sa forêt, ses 45 000 agriculteurs, son industrie agroalimentaire (premier employeur régional), l'Aquitaine affiche le poids d'une ruralité dans l'air du temps. Normal à quelques mois de la naissance d'une future grande région intégrant le Limousin et Poitou-Charentes." Cette grande région sera d'abord rurale, la première de France ", a souligné Alain Rousset lundi , lors de la Journée de l'Aquitaine au salon.

Moderniser les entreprises

L'exécutif régional confirme son intention de soutenir dans la durée le monde rural. Outre les 33,5 millions d'euros consacrés aux filières agroalimentaires par la Région, cette dernière a désormais la main sur 600 millions d'euros d'aides européennes de ce qu'il est convenu d'appeler le « deuxième pilier » de la PAC.

Des sommes qui iront à certains espaces ruraux (l'élevage en montagne), aux jeunes qui s'installent (la Région ajoute 20 000 euros à chaque dotation jeune agriculteur), à l'agroécologie, au bio (les surfaces ont augmenté de 88 % depuis 2010) et au soutien aux circuits courts. Après le test mené dans les lycées de Saint-Jean-Pied-de-Port (64) et de Pauillac (33), l'approvisionnement local des

160 lycées d'Aquitaine.

À côté des exploitations agricoles, un chantier attend la région : la modernisation de ses entreprises agroalimentaires. « L'enjeu est de garder la plus-value sur le territoire », insiste Alain Rousset. Beaucoup de PME ont besoin de changer de machines - obsolètes - et d'améliorer les conditions de travail de leurs salariés. Cela devrait se faire dans le cadre du programme Usine du futur.

14 prix de l'innovation

L'avenir passe aussi par l'innovation. De la terre au produit fini. Pour répondre à des conditions de production toujours plus respectueuses de l'environnement, la Région veut mobiliser les fabricants de machines agricoles. Ces PME sont présentes en nombre sur tout le territoire aquitain et ont une croissance annuelle de 15 % à 20 %.

À partir du cluster machinisme de Nérac, en collaboration avec la politique régionale sur l'agriculture respectueuse de l'environnement, Alain Rousset réclame davantage d'innovations. Des passerelles seront établies avec l'industrie aéronautique et son savoir-faire en termes de robotisation et de cartographie pour la connaissance de chaque parcelle.

Signe révélateur de la stratégie de la Région, 14 prix ont été remis lundi à des entreprises aux actions novatrices. À l'exemple de Rougeline (Marmande) pour sa protection biologique des cultures, de Bérénice Walton (Libournais), qui engraisse des vaches bazadaises selon une méthode ancestrale, de Dominique Souslikoff (Médoc), dont les machines améliorent le travail du sol, ou du Landais Nicolas Lafargue, dont le bateau de pêche est en partie alimenté en huiles végétales recyclées.

On ne s'étonnera pas de voir Alain Rousset envisager avec fierté le " super-projet " qu'est la constitution d'une grande région porteuse d'un " potentiel de nouvelles ressources ". Hier lundi, l'Aquitaine a fait la fête au Salon de l'agriculture. Vendredi, elle recommencera aux côtés de ses futures colocataires, le Limousin et Poitou-Charentes.

« Les agriculteurs sont des atouts pour l'écologie »

PARIS Deux projets agroenvironnementaux picto-charentais ont été distingués hier

C'est l'un des thèmes majeurs développés durant le Salon de l'agriculture qui se tient jusqu'à dimanche à Paris : l'agroécologie. Dans ce terme est résumée la conciliation de l'agriculture et de la nécessaire transition écologique. « Ce qui n'est en rien contradictoire », a rappelé hier le Premier ministre, Manuel Valls.

Parmi les outils mis en place, les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Ces collectifs d'agriculteurs ont été institués par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre dernier. Leurs objectifs : s'engager dans un projet de modification des pratiques, en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Quel-



Le Charentais-Maritime Didier Dorin, au micro, et Philippe Varacher, à sa droite, avec Manuel Valls et Stéphane Le Foll.

ques semaines plus tard, les premiers GIEE commencent à être reconnus par l'État. Alors qu'une centaine de dossiers ont été retenus par

le ministère, les premiers décrets ont été signés samedi par François Hollande, lors de sa visite. Cinq autres l'ont été hier par Manuel Valls, qui a

souligné que « les agriculteurs sont des atouts pour l'écologie ».

Parmi eux, le GIE BioloPam, basé à Sainte-Soulle (17). Didier Dorin, son président, n'a pas attendu la volonté de l'État. En 2009, il reprend la ferme familiale et se lance dans la production d'herbes aromatiques et médicinales. Avec un autre producteur, il mutualise outils de transformation et de récolte et se rapproche des céréaliers conventionnels ou biologiques du secteur.

Préserver la ressource en eau

Six d'entre eux leur emboîtent le pas et mettent à disposition des parcelles sous-exploitées. Sur le principe d'une coopérative, les huit producteurs vendent au GIEE, qui transforme et commercialise les produits. « L'un des objectifs est la préservation des sols et de la ressource en eau par la mise en place de cultures sèches et pérennes. » Un viticulteur devrait prochaine-

ment rejoindre le groupe, qui envisage d'investir dans une distillerie pour produire des huiles essentielles.

L'autre GIEE acté hier comprend 8 viticulteurs et 13 éleveurs charentais. Les premiers mettent à disposition une partie de leurs parcelles aux seconds, qui y implantent du fourrage peu gourmand en produits phytosanitaires, comme la luzerne. Résultat, les éleveurs deviennent autonomes en nourriture animale et fournissent les viticulteurs en fumier pour leur éviter d'acheter de l'engrais. Là encore, l'objectif est d'économiser et de préserver la ressource en eau dans des territoires où la question est très sensible. Par ailleurs, Super U s'est engagé à acheter la viande des éleveurs charentais pour la vendre localement. Sauvart au passage une trentaine d'emplois à l'abattoir de Confolens...

Aude Boilly
Envoyée spéciale

La filière vin prête au combat

SANTÉ Le président du CIVB ne veut pas d'une loi qui soit trop punitive envers le monde du vin

Président du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux et de la Confédération nationale des AOC, Bernard Farges préfère anticiper. Les parlementaires examineront au mois d'avril le projet de loi santé publique dans lequel il sera évidemment question de la consommation de vin et d'alcool.

Loi Évin

Le 17 février dernier, le viticulteur girondin est justement monté au créneau face à des parlementaires pour faire du lobbying assumé contre un autre lobbying, celui de l'Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie, qui veut durcir la loi Évin, adop-



Bernard Farges, président du CIVB. ARCHIVES G. BONNALDI

tée en 1991. « Le vin, c'est quand même 11 milliards d'euros à l'export, 500 000 emplois directs, et on veut le faire passer pour un poison ! » s'exclame-t-il. Pour lui, pas question d'abroger la loi Évin. « Contentons-nous de l'appliquer telle qu'elle est », dit-il, en récla-

mant une meilleure politique d'éducation.

Au Salon de l'agriculture, François Hollande a voulu rassurer la profession. « Le vin ne sera pas diabolisé. » Mais Bernard Farges ne veut plus être angélique.

B. L.

Les vins charentais médaillés à Paris

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE Voici la liste des vins IGP charentais primés cette année

En marge du Salon de l'agriculture à Paris, le Concours général agricole (CGA) délivre des médailles très prisées. Voici le détail des vins de pays charentais primés cette année. Au fil de ce palmarès, on constate que la Saintonge et l'île d'Oléron sont bien représentées.

Vins rouges, millésime 2014

Médaille d'or : SARI Les Hauts de Talmont, Les Hauts de Talmont, lot X, 40 hl, rue du Port, 17120 Talmont-sur-Gironde. Médailles d'argent : Coopérative Charentes alliance, lot C37, 150 hl, 51 rue Pierre Loti, 16100 Cognac ; SARI Vignoble Gardrat, lot B12Fâ, 27 hl, rue de La Touche, 17120 Cozes. Médaille de bronze : Cave de la Saintonge Romane, lot 306, 150 hl, avenue Malakoff, 17770 Burie.

Vins rosés, millésime 2014

Médaille d'or : EARL Pradère, Le Cotinard, lot 61B, 150 hl, route des Châteliers, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron. Médaille d'argent : EARL Le Taillis, domaine Jean-Chevallier, demi-sec, lot 4, 57 hl, 17120 Mortagne-sur-Gironde. Médailles de bronze : Domaine des Claires, lot GV40/80, 123 hl, rue des Tonnelles, 17530 Arvert ; EARL Mage & Fils, lot cuve 61, 180 hl, la Coindrie, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron.

Vins blancs, millésime 2014

Médailles d'or : EARL Le Taillis, domaine Jean-Chevallier, demi-sec, lot 2, 45 hl, 17120 Mortagne-sur-Gironde ; EARL Morandière Vincent, Gendreau l'Estey, lot GV20 / L 2014, 13 hl, rue du Pineau, Le Breuil, 17150 Saint-



Aux Hauts de Talmont (médaille d'or pour le rouge 2014), on cultive la vigne en biodynamie. PHOTO RONAN CHEREL

Georges-des-Agoûts ; Gardrat Lionel, domaine Gardrat Villanova, 12 hl, La Touche, 17120 Cozes.

Médailles d'argent : Coopérative Charentes Alliance, lot B8, 630 hl, rue Pierre Loti, 16100 Cognac ; EARL Pradère, colombard, lot 55, 80 hl, route des Châteliers, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron ; SARI Vignoble Gardrat, domaine Gardrat, lot B, 400 hl, rue de La Touche, 17120 Cozes ; SCA Viti-Oléron, Perles blanches, lots GV et C 147, 152 hl, avenue de Bonnemie, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron.

Médaille de bronze : SAS Arrivé Jean Guy & Bruno, domaine du Taillant, lot 14 / L15, 100 hl, château Bellevue, 17260 Virollet.

Retrouvez par ailleurs le palmarès des cognacs primés en page 11.

Le directeur de la DDT part pour le Val-d'Oise



Eric Cambon de Lavalette, en partance pour le Val-d'Oise.

PHOTO D.B.

Patron de la Direction départementale des territoires (DDT), Eric Cambon de Lavalette, 57 ans, quitte la Charente. A compter du 1er mars, il occupera le poste équivalent dans le Val-d'Oise, en région parisienne. Celui qui fut directeur de l'ex-DDE (Direction départementale de l'Équipement) avait accompagné en Charente la fusion avec la Direction départementale de l'agriculture (DDA). Dit autrement par l'intéressé, «avec un passé de bétonneur et de goudronneur, il a fallu m'acculturer aux questions agricoles et environnementales». Et Eric Cambon de Lavalette d'ajouter : «Rentrer dans le sujet agriculture, ce n'est pas seulement des dossiers, c'est aussi passer des week-ends sur le terrain.»

Le préfet Salvador Perez a salué «la pointe de conseil, la pointe de stratégie» de son futur ex-directeur de la DDT. Thierry Touzet, directeur adjoint d'Eric Cambon de Lavalette, assure l'intérim.

La Rochelle charme le médiateur

SNCF Hier, Jean Auroux était en Charente-Maritime. Il y était question de temps de trajet

L'heure est à l'union sacrée. Répondant à l'invitation du maire divers gauche de La Rochelle, Jean-François Fountaine, des élus deux-sévriens, vendéens et maritimes ont plaidé la cause de leurs territoires auprès de Jean Auroux, le médiateur de la SNCF.

Si la semaine dernière, à Poitiers et Angoulême, la médiation de l'ancien ministre mitterrandien avait été sollicitée quant au nombre de dessertes TGV assurées en gare d'Angoulême, hier, comme prévu, il a été question de temps de trajet. La SNCF ne prévoit plus que des TGV s'arrêtant à Poitiers pour desservir La Rochelle en 2017, ce qui la placerait à 2 h 50 de train de la capitale quand le projet initial de Ligne à grande vitesse (LGV) promettait de mettre La Rochelle à 2 h 25 de Paris.

Une clientèle d'affaires ciblée

Dans un premier temps, les élus ont mis en valeur l'unité de leurs territoires. De Niort à l'île de Ré, en passant par Surgères, le Pays rochefortais, Oléron, l'Aunis et le Sud-Vendée, c'est un bassin de population de 600 000 habitants l'hiver (et de plus



MM. Bussereau, Auroux, Fountaine et Falorni. PHOTO PASCAL COUILLAUD

d'un million l'été) qui a été présentée, et vantée, au médiateur.

L'argumentaire des frondeurs anti-SNCF a principalement été axé sur le dynamisme économique de leurs territoires : Niort et ses mutuelles, l'agglo rochelaise et son port ou Alstom, Rochefort et Stelia aérospatial. Le député divers gauche Olivier Falorni a accusé la SNCF de « caricaturer la région rochelaise en la résumant à un lieu de villégiature où seuls seraient nécessaires des trains bolides le vendredi soir ». La colère du « binôme » Fountaine-Falorni remonte à une réunion qui s'est tenue à Paris à l'automne dernier, et où Barbara Dalibard, directrice générale Voyageurs à la SNCF, aurait proposé comme seul com-

promis un TGV en 2 h 25 pour la desserte des week-ends.

À la vision touristique et parisienne de la SNCF, les élus ont opposé la défense des intérêts d'une clientèle d'affaires. L'argument économique a semblé retenir l'attention de Jean Auroux puisque l'ancien ministre des Transports, s'est rappelé quelques bons souvenirs de voyages d'état avec les responsables d'Alstom. « Je suis parfaitement conscient de vos réalités industrielles », a-t-il notamment soufflé. Pour le maire de La Rochelle, cet impératif de desserte rapide revêt d'autant plus d'importance que « Nantes, et bientôt Bordeaux, sont à deux heures de train de Paris ».

Luc Bourianne

■ La campagne pour les départementales peine à démarrer ■ Sur le terrain, les candidats se heurtent, pour l'instant, à la méconnaissance, à l'indifférence, voire au désenchantement ■ L'abstention inquiète.

Départementales: le spectre de l'abstention

Ismaël KARROUM
L.karroum@charenteinfo.fr

Voilà un sujet qui ne provoque aucun débat parmi les candidats aux élections départementales des 22 et 29 mars prochain. Droite, gauche, tout le monde est d'accord sur le sujet: «Les Charentais ne savent pas qu'il y a des élections, ni à quoi elles correspondent». Désintérêt massif, méconnaissance des enjeux du scrutin, désespoir et rejet de la classe politique: la campagne pour les départementales démarre avec de sérieux ratés dans le moteur. Analyse de Rachid Rahmani, candidat PS sur Angoulême-1: «Il y a d'un côté un public politisé, informé, qui sait qu'il y a des élections, à quoi elles vont servir. De l'autre, des personnes totalement désintéressées, non informées. Et il y en a vraiment beaucoup. J'ai l'impression qu'il n'y a plus de classe moyenne culturelle, d'entre deux».

Alors que la campagne institutionnelle, avec spots radios et télévisés vient de démarrer, le spectre d'une abstention massive se profile, rappelant le très mauvais souvenir de la participation de 2011: 45,6%. Un triste record, digne d'une élection européenne, loin des taux de participation des précédents scrutins cantonaux: de 61,1 à 69,5% entre 1992 et 2008 (lire ci-contre). A cette époque, les cantonales étaient presque toujours couplées à des scrutins porteurs, comme les municipales ou les régionales. Du côté de Jarnac, Jérôme Sourisseau ne se fait guère d'illusions: «Ça va être encore pire qu'en 2011». Dans le Ruffécois, Christophe Mauvillain, candidat de front de gauche, partage: «La participation à venir est inquiétante».

Un message brouillé

Redécoupage des cantons, volonté de supprimer les conseils généraux, changement de mode de scrutin, loi Notre, sur les compé-



Entre indifférence et méconnaissance, les candidats font œuvre de pédagogie pour intéresser les Charentais. Photo Renaud Joubert

tences des départements, votée, ajournée, retoquée sans que l'on ne sache plus trop où on en est. Si on avait voulu que l'électeur s'y perde, il aurait été difficile de faire mieux. Exemple avec l'après-midi de porte-à-porte de Jérôme Sourisseau, candidat sur le canton de Jarnac, hier à Gondeville: «Les gens m'ont dit qu'ils étaient du

canton de Segonzac et que je me trompais de secteur. Il a fallu que je leur explique que le canton avait été redécoupé, que ça avait changé. Ils ne me croyaient pas». A l'autre bout du département, Philippe Bouty a un sentiment similaire: «Le débat sur le redécoupage des régions a tout écrasé. Les gens savent parfaitement qu'ils ont

intégré une nouvelle grande région mais ont oublié qu'il y avait un département». Jérôme Sourisseau: «En 2011, sur Segonzac, le canton et le conseiller général étaient identifiés. Les gens connaissaient l'histoire, se rappelaient de monsieur Cointreau, du docteur Bonneau. Le redécoupage et la réforme ont coupé le fil de cette histoire. Les gens sont perdus».

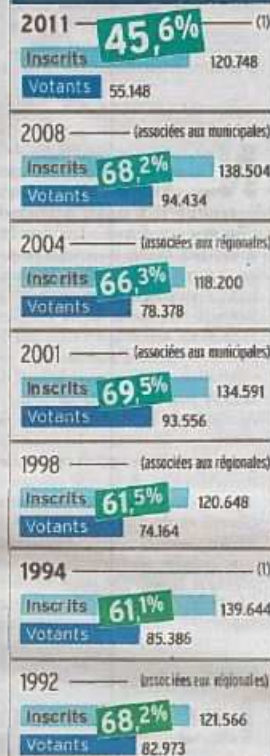
Sans parler des compétences, du qui fait quoi, quand et comment. Djillali Merioua arpente Angoulême-Ouest depuis 15 jours. Un canton où l'abstention a été record en 2011: 68% d'abstentionnistes. Son constat est sans appel: «L'accueil est assez chaleureux. Mais quand on évoque le Département, la très grande majorité ne sait pas de quoi on parle. On reprend les bases, j'essaie de rester terre à terre. Il ne faut pas se leurrer: les électeurs se moquent que le transport dépende du Département, de la Région ou de l'Agglo. Ce qui leur importe, c'est que le service soit là».

Désenchantement rural

Quand il est encore là. Car en milieu rural, c'est un véritable désenchantement qui s'exprime, nourri par les suppressions de services publics, l'éloignement des centres de décision. «A Tusson, une femme m'a dit: "On nous enterre vivants". La fermeture des services publics, c'est un traumatisme en milieu rural», note Christophe Mauvillain.

Chiffre
55.148
C'est le nombre de Charentais qui ont voté en 2011 aux cantonales. C'est 30.000 électeurs de moins qu'en 1994. Parallèlement, le nombre d'inscrits sur les listes électorales a, sur cette période, baissé de 20.000.

La participation depuis 20 ans



(1) 2011 et 1994, élections uniquement cantonales
INFOGRAPHIE CL

L'essentiel du scrutin

■ **22 et 29 mars.** Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochains. Il faudra voter dans les bureaux de vote habituels.

■ **38 conseillers départementaux à élire.** Il y a désormais 19 cantons en Charente (carte à retrouver sur charenteinfo.fr). Sur chaque canton, les électeurs voteront pour un binôme homme-femme. La parité sera donc totale. Attention, pas question de panacher, ni de raturer un nom. On vote pour les deux, ou pour personne. A l'issue du second tour, le 29 mars, ce sont donc 19 hommes et 19 femmes qui seront élus pour intégrer l'assemblée départementale.

■ **12,5% des inscrits pour se maintenir.** C'est une certitude, il n'y aura pas, sauf cas exceptionnel, de triangulaires lors du second tour. Les deux candidats récoltant le plus de

voix au premier tour sont élus automatiquement au second. Pour les autres, ils doivent avoir recueilli un nombre de voix équivalant à 12,5% des inscrits pour se maintenir au second. Dans l'hypothèse d'une participation à 50%, il faudrait donc être troisième avec au moins 25% des suffrages exprimés pour se maintenir. Un cas très, très improbable.

■ **Les compétences du Département.** Le Département gère une bonne partie de la politique sociale: RSA, aide aux personnes âgées, handicap, maisons de retraite. Tout ça, c'est le département. Il gère aussi les collèges, le transport scolaire, les routes départementales, intervient dans l'économie et la culture au titre de sa clause de compétence générale, gère le SDIS (Service d'incendie et de secours), aide le

monde agricole, les associations sportives. Entre autres.

■ **Les partis en lice.** La majorité départementale de gauche regroupe des socialistes, des divers gauche, une Verté et un communiste. Menée par Michel Boutant, elle est à la tête du Département depuis 2004. L'opposition départementale (UMP, UDI, MoDem), emmenée par François Bonneau, est la principale force de droite. On retrouve aussi, sur Angoulême-1, Charente-Bonneure et Charente-Vienne, des candidats socialistes qui se présentent face au candidat de la majorité de gauche. La droite a aussi ses dissidents, en particuliers sur Cognac-1 et Charente-Champagne. 12 candidats Front de Gauche sont également en piste. Le Front National présente 16 binômes. Deux binômes d'extrême droite, non FN, sont aussi présents, à La Couronne et Cognac-1.

Amis à la ville mais concurrents dans le canton

POLITIQUE Ils sont conseillers municipaux d'une même majorité et deviennent adversaires le temps des élections, parfois au détriment de leur commune. Exemple dans le Cognacais

Départementales

Mars 2015

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Le maire de Jarnac ne pouvait pas trouver mieux pour confirmer une promesse de campagne électorale. En 2014, François Raby menait une « liste ouverte ». Les prochaines élections départementales en sont la preuve vivante. À l'intérieur de sa propre majorité, deux élus partent s'affronter. La première, Catherine Parent, binôme de Jérôme Sourisseau, a une sensibilité divers droite. D'ailleurs, elle l'a toujours dit. « Je ne m'en suis jamais cachée, assume-t-elle. La majorité municipale de Jarnac l'est aussi. »

Alors comment se fait-il que le deuxième, Christophe Roy, adjoint à la culture, se soit engagé comme remplaçant aux côtés de Jean-Pierre Denieul, militant de gauche ? Lui qui a été secrétaire de section du PS, colistier de Jérôme Royer lors de son premier mandat de maire de Jarnac, avant de rejoindre l'équipe divers droite de François Raby, n'a pas peur de l'ambiguïté. « Jean-Pierre et moi sommes des amis de trente ans. Lorsqu'il m'a proposé de le suivre, j'ai accepté sans hésiter, j'ai une sensibilité de gauche, j'ai la même vue que Jean-Pierre Denieul et j'assume parfaitement. »

Ambitions contrariées

François Raby n'a qu'à bien se tenir. Christophe Roy ne lui a pas demandé l'autorisation, il l'a prévenu. « Je ne suis que remplaçant. Au conseil municipal, je reste conseiller municipal. Je rappelle que la liste de François Raby était ouverte. » Il s'en est pourtant fallu de peu pour que l'élus municipal ravale ses ambitions. Dans un premier temps, Jérôme



Christophe Roy. ARCHIVES L.C.



Catherine Parent. ARCHIVES P.H.M.



Christel Gombaud. ARCHIVES A.L.



Pierre-Yves Briend. ARCHIVES A.L.

Sourisseau a approché François Raby pour le poste de remplaçant dans son équipe. En vain. Dans ce schéma, il aurait été difficile pour Christophe Roy d'être l'adversaire de son propre édile. « Il était important qu'il y ait quelqu'un de Jarnac, justifie Jérôme Sourisseau. La nouvelle majorité est de centre-droit. Il y a un petit noyau constitué au sein du conseil avec François Raby et Catherine Parent. Christophe Roy est un élément rapporté. »

Jérôme Sourisseau assure même que François Raby soutient sa candidature. De son côté, Jean-Pierre Denieul, bon joueur, réfute toute animosité. « Nous nous engageons pour le territoire au-delà des clivages, défend-il. Il y en a marre des guerres de courant politique. Nous sommes d'abord des élus de proximité. »

Aucune trace

Un tel engagement électoral, peut-

il laisser des traces ? François Raby en est sûr. À demi-mots, il souffle que les commissions municipales sont plutôt animées ces dernières semaines, et n'hésite pas à annoncer la couleur. « Si ça peut nuire à l'équipe, je pourrais prendre des décisions. Ils sont tous les deux élus à Jarnac avant toute chose. »

Mais aucun des deux conseillers ne tremble. « En ce qui me concerne, ça ne laissera aucune trace, assure Catherine Parent. Heureusement que nous avons des vues différentes. Je suis très respectueuse des idées de chacun. Je n'avance pas en critiquant les autres, je suis droite dans mes baskets. »

« Que le meilleur gagne »

À Châteaubernard, les certitudes sont beaucoup moins assumées qu'à Jarnac. Le maire, Pierre-Yves Briend, se retrouve en face de son adjoint, et amie, Christel Gombaud dans le canton de Cognac 2. Interrogé, le maire ne cache pas son malaise. « J'ai été un peu mis devant le fait accompli, avoue-t-il. En septembre, j'avais demandé à Christel si elle comptait s'engager. Elle m'avait répondu "non". C'est pour ça que j'ai accepté d'être le remplaçant de Jean Gombert. Sinon, j'y aurais réfléchi à deux fois. »

Celle qui sera la binôme d'Olivier Touboul sous l'étiquette PS, n'hésite pas un instant. « C'est mûrement réfléchi, explique-t-elle. Pierre-Yves et moi sommes amis de longue date. Il y a un respect mutuel. Nous sommes assez intelligents pour qu'il n'en reste rien. »

Mais, le maire en convient, l'image d'unité du conseil en prend un coup. Surtout dans une ville connue pour avoir une opposition très active. « Nous nous sommes dit "Que le meilleur gagne", poursuit-il. J' imagine que ça n'aura pas d'incidence. Je l'espère... Même si j'aurais aimé plus de confiance de sa part. »

La Palène et ses finances vont mieux

Une activité intense et une situation financière plus saine : tels sont les deux points importants que Christian Légeron, le président de la Palène, a souhaité mettre en exergue, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, vendredi soir à Rouillac.

Le président a détaillé la programmation de la saison, avec notamment le festival des Sarabandes à Marcillac-Lanville et le projet « La Grande ligne » mis en place en parallèle.

Autres témoins de cette activité : l'accompagnement à la création du spectacle « Avis de tempête », en collaboration avec la Canopée (Ruffec) et les Carmes (La Rochefoucauld) ; l'organisation des deux jours des « Spectacles d'hiver », avec les 19 scènes régionales du Poitou-Charentes, sans oublier les huit projets d'école ; les 12 accueils en résidence et le projet « Persona grata », avec les personnes en situation de handicap.

Baisse des adhérents

Quant à la situation financière, les chiffres cités par Florence Harmand, la trésorière, confirmés par le commissaire aux comptes, Jean-Louis Gouttenègre, montrent un meilleur état de santé. Plus particulièrement ceux du pourcentage de l'autofinancement (41 %), du budget artistique (61 %) et surtout l'excédent dégagé au terme de la



La trésorière et le président de La Palène sont satisfaits des comptes. PHOTO G. B.

saison, soit 16 429 euros. Si les deux premières données constituent des indicateurs fiables de l'activité culturelle, qui permettent à La Palène de supporter facilement la comparaison avec les autres scènes du département, le troisième a rassuré les élus et les adhérents présents.

Christian Légeron l'a expliqué par la fidélité des partenaires institutionnels mais aussi celle des mécènes traditionnels. Sans oublier les efforts consentis par la

commune et la Cdc (Communauté de communes) qui ont apporté des subventions respectives de 20 000 et 27 000 euros. La Palène peut donc envisager l'avenir sans trop d'inquiétude avec un fonds de roulement passé de 6 jours en 2013 à 24 jours en 2014. Seul petit bémol relativisé par le président (en comparaison avec les autres scènes) : la baisse du nombre d'adhérents. Ils étaient 525 l'année dernière.

Gérard Guldier

La mutualisation de A à Z

En ouverture de séance du Conseil municipal du 19 février, Dominique Segalen, Directeur général des services de la Communauté de communes de Grand Cognac, et Etienne Godier, son assistant, étaient venus expliquer la mise en place du schéma de la mutualisation.

Notamment en ce qui concerne le service commun, dont l'utilisation sera gratuite pour tout ce qui concerne les questions juridiques, les recherches de subventions, etc. Seule l'élaboration de dossier sera facturée au coût réel des frais de fonctionnement. À compter du 1^{er} juillet 2015, la Direction départementale du territoire cessera son service « droit du sol » ; ce qui correspond à 895 équivalents permis de construire à l'année pour la Cdc.

Et le Sivos, alors ?

Dominique Segalen a précisé qu'en tout état de cause, et pour chacun des dossiers, la décision finale appartiendra à la commune et non pas à la Cdc. Des agents « droits des sols » vont être engagés en contrats pour trois ans afin d'adapter les études aux demandes et d'éviter ainsi tout « sureffectif » éventuel.

Le projet de territoire a pour but de donner un sens aux mutualisations et aux transferts de compétences, d'améliorer les politiques communales et communautaires, tout en garantissant aux communes de



Le maire Hélène Tournadre a présidé le conseil. PHOTO C.-C. G.

conserver leur rôle d'acteur à part entière, de partager un diagnostic du territoire et de définir les enjeux futurs. Le tout en s'engageant dans des objectifs communs pour répondre à ces enjeux.

La question de savoir si une association comme le Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaires) pourrait bénéficier des avantages de cette mutualisation a été posée. Dominique Segalen, tout en reconnaissant que les statuts ne permettaient pas juridiquement, se voulait nuancé en estimant qu'il n'était « pas interdit de faire preuve de bon sens, car on essaie de mutualiser et de créer de la solidarité, qui peut s'exprimer lors d'achats groupés, par exemple pour les écoles ».

CONTRAT

L'accord liant la commune à Veolia, dont un volet concerne le piégeage des ragondins autour des lagunes, a été évoqué. Cette action n'ayant jamais été exercée, une délibération a été votée afin de refacturer à Veolia les frais des piégeages intervenus de 2007 à 2015, soit 1485 €.

Cet exposé terminé, le maire Hélène Tournadre a demandé à ses conseillers de s'exprimer sur ce schéma de mutualisation : vote à l'unanimité.

Colette-Christiane Guné

La mutualisation des services de la CDC présentée aux élus

Dans le cadre de la présentation du schéma de mutualisation des services de la communauté de communes (CDC), le conseil municipal d'Ars a accueilli Dominique Segalen, DGS de GrandCognac.

Le projet est lié à la nouvelle réforme territoriale dont la mise en place est une obligation légale avant la fin de l'année, mais qui doit recevoir la validation des conseils municipaux concernés.

Le but est de mutualiser certains services afin de diminuer ou d'éviter certaines dépenses des communes pour compenser le désengagement de l'État. Il y aura un coefficient de mutualisation, à ce jour non défini par la loi. Trois axes ont été définis: les recherches de subventions, un service de conseil juridique et les marchés publics. Les services de recherche de subventions et conseil juridique déjà existants mais pas encore régularisés, seront à titre gracieux. Celui des marchés publics sera facturé aux communes à hauteur du coût réel de la rédaction des pièces administratives et de la mise en œuvre.

Par un contrat de droit public, la commune adhèrera ou se désengagera de ce système. Dominique Segalen déclare que *«compte tenu de sa bonne santé financière, GrandCognac se chargera de l'instruction du droit des sols et quatre agents seront recrutés.»*

Des conseillers rétorquent que ces services sont dits gratuits, mais qui paye au bout du compte? Le directeur général des services justifie alors cette gratuité par la logique de la solidarité des ressources fiscales: *«C'est une façon intelligente de rendre l'argent remis à la CDC.»*

Stéphanie Demall-Souché, conseillère et présidente du Sivos, trouve *«anormal que ce dernier soit exclu de l'intercommunalité et ne puisse pas profiter de cette mutualisation des services.»* Dominique Segalen *«n'imagine pas que GrandCognac prenne la compétence scolaire.»* *«Pourquoi ne pas regarder ce qui peut être fait en terme de services communs plus étendus dans notre CDC avant de voir quels services on peut*

mettre à disposition et rendre aux CDC extérieures et limitrophes?» s'indigne un conseiller. Pour terminer, le DGS reconnaît que le schéma *«est assez modeste mais il s'agit de la mise en place d'un socle qui doit rester évolutif selon les volontés politiques.»* Ce schéma est adopté à l'unanimité.

Le conseil approuve sans abstention le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014, ainsi que le budget primitif assainissement et section investissement pour 2015.

La convention signée avec «Charente Eaux» s'élèvera pour cette année à 720€ TTC pour une prestation de service d'assistance technique en matière d'assainissement collectif. *«Le montant est plus élevé qu'en 2014, mais plusieurs problèmes font que la commune a besoin de cette prestation, car le maire a sa responsabilité engagée en cas de défaillance du système»*, déclare Hélène Tournadre.

Le conseil accepte le devis (4.600€) de Véolia pour l'épandage des boues.

Un devis (7.640€) de réparation et consolidation de la Tour de la Mairie a été approuvé et une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sera demandée auprès du préfet, subvention qui correspondrait à 35% du montant des travaux. Soirée dansante des boulistes

Cantine: la chasse au gaspi au menu

Agnès MARRONCLE

Plus votre céleri-rave est gros et moins la part de pluches est importante. Voici le genre d'évidence qui, lorsqu'on analyse par le menu les déchets de la restauration scolaire, se transforme en pourcentage. «Un céleri de 1,2 kilo, c'est 28% de déchet, deux de 500 grammes, 67%», indiquait la semaine dernière Philippe Huvé, du cabinet RNC Conseil, aux personnes assistant au forum «Terroir au menu», organisé au lycée de l'Atlantique de Royan. «Terroir au menu» désigne le programme lancé par trois collectivités de Charente-Maritime: les agglomérations de Royan, Rochefort et le pays de Marennes Oléron, afin d'augmenter le volume du circuit court dans l'approvisionnement de leurs 130 cantines.

De l'entrée des denrées en cuisine à la poubelle finale, il se perd 30% de matière.

Dans ce cadre, RNC Conseil a mené l'enquête en décembre dernier, sur le gaspillage alimentaire à l'échelle d'un self-service comme celui du lycée de l'Atlantique. «De l'entrée des denrées en cuisine à la poubelle finale, il se perd ici 30% de matière». L'établissement

A Royan, le lycée professionnel de l'Atlantique s'est prêté à un test sur le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.

royannais est dans la moyenne nationale, située entre 30% et 35% de déchets en restauration collective. Plus en détail, on s'aperçoit que dans ce self, 20% des élèves passent sans s'arrêter devant le buffet proposant une quinzaine d'entrées. Parmi ceux qui se servent, beaucoup privilégient les salades de pâtes ou de riz par rapport aux carottes râpées et autres crudités. Conclusion, ils ne finissent pas, ensuite, la portion de féculents accompagnant leur viande. «L'organisation de ce buffet est à revoir», suggère l'enquêteur. Là où le chef des cuisines a tout bon, c'est lorsqu'il commande en local des légumes, viandes et poissons de qualité. «On a testé les steaks d'un producteur local. La viande se tient bien à la cuisson, à peine de 5% de perte. Surtout, elle est mieux consommée par les élèves qui produisent donc moins de restes qu'avec une autre viande.» Même constatation à propos d'un poisson local, qui perd 15% de sa masse dans la poêle, contre 62% pour un dos de cabillaud congelé. «Si vous avez moins de



L'établissement royannais est dans la moyenne nationale, située entre 30% et 35% de déchets en restauration collective.

Photo CL

perte sur un produit mieux consommé, vous pouvez le payer un peu plus cher».

On n'est pas surpris de constater que les élèves préfèrent ce qui est bon. Ainsi ce jour où il y avait du riz en garniture, certains n'ont pas vu le bol de sauce au bout de la ligne de self, ils ont laissé la moitié du riz sec dans leur assiette. Ceux qui ont pris de la sauce ont tout mangé. On pourrait se dire qu'il suffit de rapprocher, sur la ligne, le bol de sauce destiné au riz et on aurait raison, mais Philippe Huvé, habitué de ce type d'enquête, évoque aussi le comportement des élèves. «Beaucoup plus qu'on ne le croit passent devant les plats sans se ser-

vir. En particulier au niveau du collé. Les repas en restauration collective sont prévus pour apporter au moins 1.000 calories par jour. La moitié des enfants n'absorbe pas cette quantité. Certains ne mangent presque rien et on a davantage de cas d'anorexie que d'obésité, dans les établissements scolaires». Qu'on se rassure, l'enquête au lycée de l'Atlantique démontre que plus les élèves grandissent et mieux ils se servent et diversifient leur alimentation. Le buffet des entrées fait davantage recette auprès des terminales que des secondes. A Royan, RNC conseil a relevé cette autre constante: 20% du pain n'est pas consommé. «Certains élèves

prennent systématiquement trois ou quatre morceaux et ne grignotent que la moitié d'une tranche». Solution? Couper des tranches plus fines pour moins de perte finale. Si le zéro déchet est impossible dans les cantines, Philippe Huvé estime qu'on peut les réduire d'un bon tiers et parmi les mesures qu'il préconise, le circuit court est en bonne place. «Cela fait quatre ans qu'on le pratique et pour les fruits et légumes, on est rendu à 50% de local», déclare Stéphane Arrignon, le chef du lycée de l'Atlantique qui s'approvisionne par l'intermédiaire du réseau d'agriculteurs CEMES-CESAM de Charente et Charente-Maritime.

■ SAINT-BRICE

Une convention pour le parking de La Trèche



Situé à la sortie de Cognac, le parking de La Trèche est très fréquenté.

Photo CL

Réuni vendredi soir, le conseil municipal de Saint-Brice a statué sur le renouvellement d'une convention entre la commune et la communauté de communes (CDC) de GrandCognac concernant l'aire de parking de La Trèche, juste avant le pont de la Charente. Le but: en confier l'entretien pour trois ans à la commune, bien qu'il s'agisse d'un domaine communautaire.

«Il faut en interdire l'accès aux poids lourds et aux camping-cars» projette le maire Jean-Claude Tessendier à propos de ce parking qui sert toute l'année aux covoituriers, aux pêcheurs, joggeurs et vététistes de la Coulée Verte, et à la marchande de pizzas du jeudi. Le problème est d'en interdire l'accès aux camions mais d'y autoriser celui des engins agricoles du même tonnage qui se rendent sur les parcelles voisines. La rue de La Trèche, un peu plus loin, fait elle l'objet d'une étude d'aménagement, avec ralentisseurs. C'est ce qui va être arrêté à la réunion de ce jeudi 26 février à Saint-Brice, par les maires de

Châteaubernard et Saint-Brice qui se partagent la responsabilité administrative des habitants, à gauche et à droite en montant sur cette voie départementale.

■ **Lotissement du Boquet-des-Groies.** Le syndicat de copropriété s'occupe de la numérotation des maisons et de la nomination d'une rue, sur un domaine qui sera tôt ou tard rattaché à la commune.

■ **Tarifs du cimetière.** Le principe de perpétuité des concessions est supprimé. Le temps maximum imputé à une concession est de 100 ans. «Pour nous, ce sera 30 ou 50 ans, pour un prix au m2 de 30 ou 50 €», a annoncé Yves Tricoire, l'élue chargé du cimetière qui a comparé les prix pratiqués à Cognac ou à Segonzac.

■ **Mutualisation des services de la CDC.** Dominique Segalen, le directeur général des services du GrandCognac, est venu parler du schéma de mutualisation des services de la CDC, dont le principe sera adopté en mars prochain après consultation des quatorze communes membres.

L'Udaf en mode extension

Installée depuis dix ans dans la zone d'emploi de Ma Campagne, l'Udaf s'agrandit. 500 m² de bureaux et de salles en plus pour la cinquantaine d'associations familiales adhérentes.

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Du rond-point de Ma Campagne, on ne peut pas le rater. C'est un gros chantier qu'a lancé l'Union départementale des associations familiales (Udaf) dans la zone d'emploi pour étendre ses bureaux: 500 m² de surface utile en plus sur deux étages qui doivent être livrés l'été prochain. Avec deux passerelles qui relieront le nouveau bâtiment à l'ancien. Là où les 2 000 m² sont devenus insuffisants pour accueillir une centaine de salariés répartis en douze services et la cinquantaine d'associations familiales adhérentes, soit quelque 3 500 usagers en Charente.

«On se retrouve avec des bureaux de 20 m² où travaillent quatre personnes. Il s'agit avant tout d'amé-

»

On n'a pas la volonté de se développer pour se développer. Mais quand on identifie un besoin non couvert, on y va.

liorer les conditions de travail», avoue Albert Martin, le président de l'Udaf, qui fêtera les 70 ans de l'association le 24 juin. Un budget autour de 5 millions d'euros abondé par l'Etat, la CAF et le conseil général, les trois principaux financeurs, à côté notamment de la Carsat, de la MSA ou des usagers. La plus grosse association tutélaire de Charente, qui gère 2 000 tutelles et curatelles, soit 70 % de l'activité de l'Udaf. «On profite du chantier pour développer les services qu'on rend aux associations, en mettant à disposition un bureau tournant avec un ordinateur et des salles de réunion pour les permanences d'accueil, en offrant aussi un hébergement pour certaines, comme la Fédération départementale des Maisons familiales et rurales»,



Le nouveau bâtiment sera relié à l'ancien par deux passerelles. La livraison est prévue pour l'été prochain.

Photos C. A.

souligne Thomas Durieux, le directeur de l'Udaf. Longtemps située dans le centre-ville d'Angoulême, remparts de l'Est, l'Udaf s'était déjà agrandie en venant s'installer dans la zone d'emploi de Ma Campagne il y a dix ans. Elle comptait alors quelque 80 salariés. Ses missions se sont étoffées au fil du temps, avec le développement notamment de services pour les personnes en situation de handicap psychique. «On n'a pas la volonté de se développer pour se développer, tient à préciser Albert Martin. Mais quand on identifie un besoin non couvert, on y va.»

De 80 à une centaine de salariés en dix ans

Avec une particularité: les statuts des Udaf ont été fixés par la loi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. «Il s'agissait alors pour l'Etat d'avoir, dans chaque département, un parte-

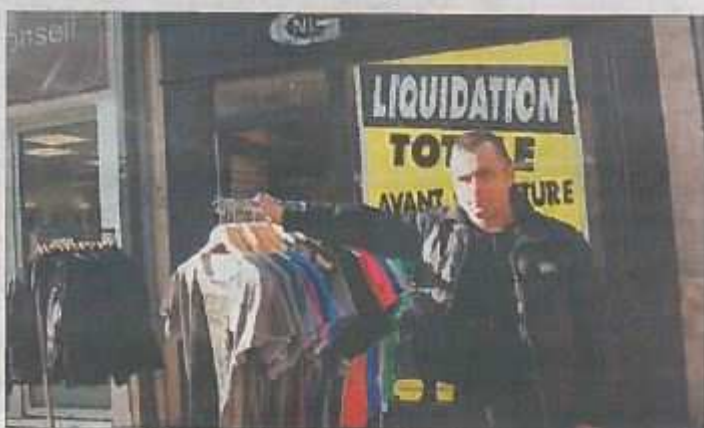


Albert Martin, président, et Thomas Durieux, directeur.

naire fédérant l'ensemble des associations familiales, reprend Thomas Durieux. On est un peu le poil à gratter sur la mise en place des politiques sociales.» Avec 350 représentations dans

des instances diverses, centres communaux d'action sociale, CAF etc., où l'Udaf donne un avis consultatif, en plus de gérer des services confiés par l'Etat et de fédérer le réseau associatif.

■ Au moins dix boutiques sont en passe de baisser le rideau dans l'hypercentre de Cognac ■ Beaucoup ont fermé ces derniers mois ■ Explications sur la sinistrose.



«NLG Store», rue d'Angoulême. Richard Vergnaud baisse le rideau en avril. Photos S. U.



«1 temps déco», rue Aristide-Briand. Mélanie Rodrigues ferme le 28 mars.

Commerces: hécatombe au centre-ville de Cognac

Stéphane URBAJTEL
surbojtel@charenteinfo.fr

«**J**e pense que c'est le début de la fin.» Dans sa boutique ancrée à l'angle de la rue du Canton et de la rue Aristide-Briand, au centre-ville de Cognac, Geneviève Duval, la patronne de l'enseigne de linge de maison «Carré blanc», est aux premières loges pour constater... l'hécatombe. Le magasin de vêtements «Sud Express» en face de chez elle: fermé depuis quatre mois. «JB Constructions»: pareil depuis l'été dernier. «Orchestra»: délocalisé dans une galerie marchande. «Virgin Mobile»: «Je crois qu'ils n'ont pas tenu plus d'une semaine». Le restaurant italien «Il Giglio»: Christina Leone a mis la clef sous la porte en toute discrétion le mois dernier.

Et dans les semaines à venir, apprend-on en faisant le tour des boutiques du secteur, l'épidémie va encore se propager: au moins dix boutiques en passe de disparaître dans l'artère piétonnière, de la place François-I^{er} à la rue Aristide-Briand.

Nathalie Duhon, la patronne du magasin de décoration «Ma Chabourne», arrête fin avril «pour raisons de santé». À cinquante mètres, Philippe Meunier le photographe s'apprête à prendre sa retraite et n'a pour l'instant pas trouvé de repreneur. Mélanie Rodrigues, installée depuis un an et demi dans la boutique «1 temps déco», baisse le rideau le 28 mars.



Un magasin fermé rue du Canton. Juste en face, une boutique a aussi baissé le rideau.

Richard Vergnaud, le patron de «Nous les garçons Store», rue d'Angoulême, met les voiles le 17 avril. «Je suis ravi de fermer aujourd'hui au regard de l'époque que l'on vit», admet Philippe Meunier, ancré dans son magasin de photos depuis 21 ans et qui a employé jusqu'à six personnes. «Aujourd'hui je suis seul. C'est catastrophique. Personne dans la rue. Si je n'étais pas à la veille de la retraite, je déposerais le bilan».

«On s'est fait bouffer par Internet»

Le problème de Richard Vergnaud, chez «NLG Store» rue d'Angoulême, c'est que lui n'a que 41 ans et n'a pas de solution pour le moment pour rebondir. Dépit à côté de sa vitrine flanquée d'une affiche «liquidation totale avant fermeture»,

il constate «le véritable désamour entre les Cognacais et leurs boutiques de centre-ville». «On dit que c'est la faute de la crise. Je crois aussi qu'on s'est fait bouffer par la concurrence d'Internet», assène-t-il. Un indice lui permet de l'affirmer: «L'un de mes amis tient un point relais colis à Cognac, lieu où les gens qui achètent sur Internet viennent retirer leurs commandes: il reçoit cent paquets par jour». Mélanie Rodrigues, d'«1 temps déco» rue Aristide-Briand, peut aussi témoigner du grand boom de la vente sur le web: «Je me suis créé un compte Facebook au nom de mon magasin. Et aujourd'hui, je vends plus sur Internet qu'en boutique. Si c'est pour venir dans mon magasin pour vendre assise derrière mon ordinateur, je peux faire la même chose chez moi dans mon canapé. Et sans avoir à payer de loyer».

D'ailleurs, le prix très élevé des loyers à Cognac est-il une raison qui fait fuir les commerçants du centre-ville? «Faux problème», estime Nathalie Duhon à «Ma Chabourne». Quand on prend un commerce en ville, on sait à quoi s'attendre. Il suffit de faire un prévisionnel. Elle semble considérer que certains de ses collègues doivent aussi être capables de faire leur autocritique. «Je travaille dans mon magasin jusqu'à 70 heures par semaine quand certains ferment entre midi et deux heures. Il n'y a pas de secret: il faut être présent».

Présent, Richard Vergnaud, chez «NLG Store», l'est en permanence depuis presque deux ans. Il a du métier mais visiblement, ça n'a pas suffi. Et pour ne rien arranger, poursuit-il, sa profession a droit à une double peine: elle est «assasinée par les charges».

«Je paie chaque année 10.000€ de RSI [le régime social des indépendants, la protection sociale des commerçants et artisans NDLR]. À cela s'ajoute plein de petites choses: 260€ à la Sacem pour mettre la musique, 90€ à la Ville pour sortir mes tringles dans la rue. Comment voulez-vous qu'on s'en sorte?».

L'hécatombe peut-elle continuer après la mort programmée de la dizaine de boutiques? «Je suis de nature optimiste mais là, je ne le suis pas du tout», dit Geneviève Duval à «Carré blanc». Le photographe Philippe Meunier partage cet avis: «Ma banque m'a dit «Si on arrête nos aides aux commerçants de Cognac, il y a 80% des boutiques qui ferment»».

Cognac: 20.000 euros de vêtements offerts à Solidarité Urgence

Une bonne action. Et en même temps, une occasion pour l'hypermarché Leclerc à Cognac de se débarrasser des vêtements d'hiver bons pour être remisés dans des cartons jusqu'à l'année prochaine.

À l'heure de la fin des soldes, le grand magasin du quartier Saint-Martin a offert hier pour 20.000 euros de marchandises à l'association Solidarité Urgence. Des pantalons, des robes, des pyjamas, des habits pour bébés, des sous-vêtements. Tout à l'état neuf.

«Ils seront vendus à tout petit prix»

Ils n'ont pour seul défaut de ne pas avoir trouvé preneur lorsqu'ils ont été exposés ces derniers mois dans les rayons. Six m³ de cartons que l'association ancrée Impasse Barnett à Cognac va mettre à disposition des personnes en difficultés.

«Ils seront vendus à tout petit prix», explique Jacques Périer, le président de Solidarité Urgence.



Simon Ricaud, le directeur de Leclerc, a remis hier 6 m³ de vêtements à Jacques Périer, le président de Solidarité Urgence.

Photo S. U.

En particulier à l'occasion de la traditionnelle brocante d'hiver prévue en octobre prochain à Javrezac. Cette relation qui profite à la fois aux bénéficiaires de l'association cognaçaise et à l'hypermarché Le-

clerc, est une grande première. Les deux partenaires sont entrés en contact grâce à la banque alimentaire de Cognac qui récupère chaque année des denrées alimentaires dans ce grand magasin.

CHÂTEAUBERNARD

L'art de tailler du saule osier



Les gens sont venus en famille profiter des conseils des mains vertes du Jardin respectueux samedi 7 février. Au programme : la taille et le tressage du saule osier, avec une petite séance de travaux pratiques sur une barrière végétale redessinée avec l'osier existant. PHOTO SANDRA BAILLAN

CHÂTEAUBERNARD NONTRON (24)

M^{me} Raymonde NADAUD, son épouse ;
M. et M^{me} Josiane BERNON,
M. Bernard NADAUD,
M^{me} Bernadette PELLETIER,
ses enfants ;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Gabriel NADAUD,
ancien combattant 1939-1945,

survenu à l'âge de 90 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 25 février 2015, à 14 h 30, en la chapelle des Templiers du bourg de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de Gensac-la-Pallue.

M. Nadaud repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 2, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites, ce jour, mardi 24 février, de 15 heures à 18 heures.

Condoléances sur registre.

PF Hervolt - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Batzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.